

COMMUNE D'YZERON

**DECISION DU MAIRE n° 2021-08
du 20 Juillet 2021**

Madame la Maire,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 septembre 2020, par laquelle le Conseil Municipal a fixé des fourchettes de tarifs s'appliquant aux activités proposées par l'espace jeunes,
- Vu la décision du Maire 2021/06, en date du 26 juin 2021,
- Vu les modifications apportées dans le planning des activités,

DECIDE

Article 1 : Les tarifs fixés par décision du Maire n° 2021/06 sont modifiés comme suit.

Article 2 :

Durant la période du 9 juillet 2021 au 31 juillet 2021, les tarifs suivants sont appliqués à l'Espace jeunes, pour les activités et animations :

Dates	Activités	Tarifs
09/07/2021	Barbecue	5 euros
12/07/2021	Piscine	5 euros
13/07/2021	Loisir motosport	16.50 euros
15/07/2021	Soirée nocturne	5 euros
16/07/2021	Crêpe	5 euros
20/07/2021	Bbq	5 euros
22/07/2021	Pizzas	6 euros
27/07/2021	Séjour 3 jours	35 euros

Cette décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

Madame la Maire,
Agnès NELIAS

Transmise en préfecture le : 22 JUIL. 2021
Notifiée le : 22 JUIL. 2021
Affichée le : 22 JUIL. 2021

